

## VARIANTE 2 : LE PRÊT DE GRANDS JEUX

Pour vos événements particuliers, la Ludothèque propose à la location des grands jeux (jeux en bois ou jeux d'extérieur) visibles sur catalogue.

Le prêt de jeux est **facturé au jeu avec ou sans abonnement pour une durée d'une semaine maximum**. La réservation est fortement conseillée.

**Pour chaque location qu'elle soit unique ou multiple, le versement d'une caution d'un montant de 100€ sera obligatoire** (chèque ou espèces). Cette caution non encaissée sera restituée au retour des jeux sauf en cas de pertes ou détérioration. Les responsables se réservent alors le droit d'évaluer le coût en fonction de l'état du jeu et d'informer l'utilisateur de l'indemnisation à prévoir.

## PÉNALITES DE JEU

Il est demandé à chaque usager de s'assurer si le jeu utilisé est complet, propre, en bon état à son retour et de signaler toutes pertes ou détériorations.

✿ **En cas de pertes ou de détérioration d'une pièce** : l'utilisateur s'engage à remplacer la pièce par une pièce similaire. S'il se trouve dans l'impossibilité de la remplacer, le règlement de 2€ par pièce lui sera demandé avec l'envoi d'un document de facturation à l'appui par mail.

✿ **En cas de détérioration plus importante** : les responsables se réservent le droit d'évaluer le coût en fonction de son état et d'informer l'utilisateur de l'indemnisation à prévoir au cas par cas.

*Aucun nouvel emprunt ne sera possible avant le règlement du dédommagement demandé.*

En cas de retard dans le retour des jeux, des pénalités seront également appliquées.

✿ **A partir de 9 jours de retard** : 1€ facturé par jeu

✿ **A partir de 16 jours de retard** : 2€ facturé par jeu

*Aucun nouvel emprunt ne sera possible avant la restitution du ou des jeux dont la période d'emprunt aura été dépassée.*



# LES REGLES DU JEU

DE LA LUDOTHEQUE FAMILLES RURALES

## NOMBRE DE JOUEURS

Seul, à deux, en famille, entre amis, avec nounou, ...

## DURÉE

Pour une heure, une demi-journée, quelques mois, et maximum un an

## ÂGE

De 0 à 110 ans

## BUT DU JEU

Se rencontrer, échanger, découvrir, s'épanouir, grandir

## CONTENU

- ✿ Près de 1000 jeux d'éveil
- ✿ 36 jeux de construction
- ✿ Plus de 1500 jeux de société
- ✿ 28 jeux géants
- ✿ 30 jeux extérieurs



2 RUE DES BAINS DOUCHES-85500 LES HERBIERS



02 51 67 06 85



[ludothèque@famillesrurales-lesherbiers.org](mailto:ludothèque@famillesrurales-lesherbiers.org)

## PREPARATION DU JEU

Pour bénéficier des services de la Ludothèque comme le prêt, il est nécessaire de prendre un **abonnement annuel, pour une famille ou un groupe, valable pour l'année civile.**

Pour valider cet abonnement, il vous sera demandé :

- ✱ **vos noms et prénoms**
- ✱ **votre adresse postale**
- ✱ **vos coordonnées téléphoniques et mail**
- ✱ en option : votre carte d'adhésion Familles Rurales pour profiter des tarifs préférentiels

Tout changement devra être signalé par la suite.

Le tarif de base de l'abonnement est fixé annuellement par validation du Conseil d'Administration de l'Association Familles Rurales et s'applique à toute personne utilisatrice.

Les règlements sont acceptés uniquement par chèque ou espèces.

## DEROULEMENT DU JEU SUR PLACE

Les jeux disponibles au sein des locaux (*hormis les jeux de construction, Playmobil et jeux extérieurs*) peuvent être utilisés pour jouer sur place. Un espace dédié avec des jeux d'imitation, des jeux de construction et un pôle premier âge est accessible lors de chaque permanence.

L'utilisation de cet espace est libre mais chaque visiteur devra au préalable ouvrir un compte nominatif à l'accueil et y enregistrer les jeux qu'il souhaite utiliser.



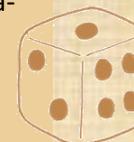
## DEROULEMENT DU JEU SUR PLACE (SUITE)

Tout jeu emprunté sur place doit être **rangé et remis à sa place après utilisation.**

**Les enfants de moins de 10 ans** doivent être accompagnés d'un adulte pour jouer sur place.

**La pause goûter est interdite** au sein des locaux.

Les conditions du jeu sur place s'appliquent à **toutes les ouvertures en permanence comme en soirée jeux.**



## VARIANTE 1 : LE PRÊT DE JEUX

Le prêt de jeux n'est consenti **qu'aux usagers ayant rempli un dossier d'inscription à la Ludothèque.** Pour les abonnés, un numéro d'adhésion sera remis et devra être communiqué au moment de l'emprunt.

Le prêt de jeux **avec abonnement comprend la location de 3 jeux simultanément pour une durée d'un mois maximum.** Toute location supplémentaire de jeu sera facturée selon les tarifs en vigueur.

Le prêt de jeux **sans abonnement est facturé par jeu loué pour une durée maximum d'un mois.**

A chaque retour, les jeux sont vérifiés, nettoyés, si possible complétés par les membres de la Ludothèque avant d'être remis en service. Il est toutefois demandé aux usagers de vérifier l'état des jeux avant de les emprunter.